



Salariés : ne soyons pas les premières victimes de la transformation d'ENGIE

La Direction Générale de notre Groupe "Engie" a décidé, sans concertation, d'un nouveau changement de stratégie. Cette fois, il s'agit de se recentrer sur l'Europe et de lâcher l'international.

En termes d'activité, Engie cessera son activité d'exploration et de production de gaz, ne fera pratiquement plus de production d'électricité à partir de réserves fossiles et va se recentrer sur les ENR et la transition énergétique (digitalisation, connexion des systèmes, etc.)

En réalité, on entrevoit ce que nous ne ferons plus (15 à 20 milliards de cessions en deux ans prévus) mais on reste aveugle sur le futur !

Est-ce qu'Engie va devenir un trader qui commercialisera des services ?

De plus, notre Direction Générale impose à nouveau l'insupportable plan de rigueur 2016/2018, Lean 2018 : réduction des coûts de 2,8 Milliards d'€ décomposés en 1,6 (achat et autres) et 1,2 (activités générales et supports).

Les activités diverses (1,2 Mds) représentent les réductions de coûts escomptées ! Si on estime que 50 % de cette somme touchent aux emplois, alors ce sont 10 000 emplois supprimés et ce, hors ventes d'activités.

Les suppressions déjà annoncées et/ou évaluées :

- Exploration production : cession des 1900 emplois dont 345 directement supprimés par le Groupe
- Informatique (Engie IT) : 200 suppressions
- Centres d'appels : 567 emplois supprimés (dumping social par transfert sur des centres prestataires, en France ou dans des pays "à bas coûts")
- Trading : 100 (estimation)
- Entreprise et collectivités : 200 (risque là aussi de dumping social)
- New Corp : 400 (estimation selon le taux d'effort annoncé sur le plan Lean)
- Projet de mutualisation des Centres de Services Partagés des 4 sociétés de B to B (et demain du reste ?)

Ces éléments sont compris dans la suppression de 10 000 emplois sur 3 ans. Chaque entreprise quelle que soit la taille devra appliquer des réductions de coûts.

Depuis 2008, la CGT estime à 10 Milliards d'€ la rigueur appliquée notamment sur les salariés.

Au regard de l'ampleur des réductions d'emplois, la CGT considère que l'Accord Social Européen ne permettra pas le reclassement des salariés impactés.

Ceci doit s'arrêter ! Le Groupe ne peut pas ponctionner toujours les salariés pour permettre la rémunération des actionnaires !

La Coordination CGT d'Engie appelle les salariés à s'opposer à ce plan de rigueur ! Faites le en renseignant le bulletin d'adhésion CGT.

La Coordination appelle l'ensemble des salariés à se mobiliser contre la loi "travail" en faisant grève et en manifestant le 14 juin 2016.

Montreuil, le 10 juin 2016



BULLETIN D'ADHESION

A retourner à la Coordination CGT ENGIE – 263 rue de Paris – 93516 MONTREUIL Cedex

Pour agir pour mes revendications, j'adhère à la CGT

NOM : Prénom :

Adresse : Ville :

Entreprise : Tél. : SIGNATURE :